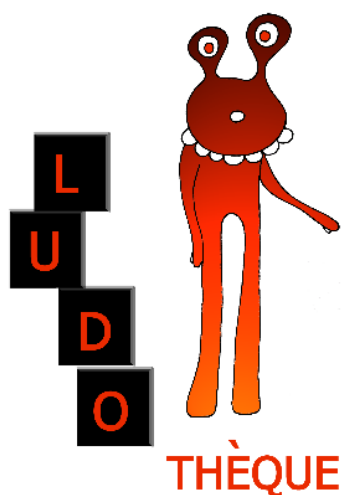

REGLEMENT INTERIEUR / PARTICULIERS / 2020-2021



La Ludothèque de la MJC de Vienne est un espace culturel centré sur le jeu et les jouets.

Sa mission est de donner à jouer, de développer la pratique du jeu et le plaisir de jouer, de créer du lien, de la rencontre, de la convivialité.

Elle est ouverte à toute personne adhérente, de la toute petite enfance à l'adulte.

La ludothèque met à la disposition de ses utilisateurs, des jeux et des jouets sur place et dans le cadre d'animations spécifiques hors les murs.

Suite à la situation sanitaire, les conditions d'accès à la ludothèque sont modifiées.

Venir à la ludothèque c'est ...

- ✓ *accepter de côtoyer d'autres joueurs*
- ✓ *accepter que ses enfants jouent avec les autres*
- ✓ *accepter les conditions d'accès mises en place dans nos ludothèques.*

Article I - INSCRIPTION

L'accès à la ludothèque de Vienne, au Ludomobile et à la Ludothèque de Pont- Evêque ne peut se faire qu'après avoir souscrit une adhésion auprès de la MJC de Vienne ou des MJC de l'Isère Rhodanienne (Chasse-sur-Rhône; Estrablin, Seyssuel, Serpaize). L'adhésion est valable un an, de Septembre à Août.

Le montant de l'adhésion est de 16€ par famille ou assistante familiale, 10€ par adulte seul, 6€ par enfant seul (+ de 8 ans)

Une carte d'adhérent avec code à barres vous est remise lors de votre inscription. Vous êtes priés de la présenter à chaque visite et de la conserver d'une année sur l'autre.

Article II – JEU SUR PLACE

- ❖ Temps de jeu sur place 1 heure 30 maximum.

L'Accès se fait uniquement sur réservation. Inscription au préalable par téléphone au 04.74.58.21.98 ou 07.86.62.36.18 ou 07.86.12.67.75 (Nombre de places limité).

- ❖ Port du masque obligatoire à partir de 11 ans.
- ❖ Obligation de se laver les mains avant l'accès dans les locaux (gel à disposition).

Afin de permettre la libre circulation de chacun dans nos locaux, les usagers, petits et grands, à se laver les mains régulièrement pendant leur temps de jeu et à garder le masque pour les + 11 ans.

- ❖ Caisse de rangement par famille dans le hall pour les vêtements et les chaussures.
- ❖ Pour le change des tout-petits : merci de vous munir de vos langes personnels, table à disposition.
- ❖ Nous demandons aux adhérents de commencer le rangement des jeux et espaces de jeux 15 minutes avant la fermeture. Pour signaler ce moment, musique sera diffusée.
- La ludothèque s'engage à désinfecter les jeux et jouets, les points de contacts, les sanitaires, les tables et les chaises après chaque créneau.

Article III – RESPONSABILITE

La Ludothèque se dégage de toute responsabilité concernant la surveillance des enfants, des dommages corporels ou les dégâts matériels causés par autrui.